



Politique d'annulation des

Webinaires

Nos webinaires hebdomadaires sont des éléments importants de notre plateforme. Lorsqu'une équipe organisatrice décide d'annuler ou de reporter un webinaire, surtout sans préavis, nous courons le risque de nous retrouver avec des créneaux de webinaires vides. Cela a des répercussions négatives sur la dynamique des activités et des projets au niveau de la plateforme.

Veuillez trouver, ci-dessous, notre politique d'annulation et prenez conscience qu'en confirmant une date de webinaire avec nous, vous acceptez les conditions suivantes :

Annulations faites avec au moins un mois de préavis

Chaque équipe organisatrice peut annuler ou reporter un webinaire par an. Si deux webinaires sont annulés ou reportés la même année, l'équipe organisatrice devra attendre 6 mois avant d'en programmer un nouveau.

Annulations faites avec moins d'un mois de préavis

Si l'équipe organisatrice annule ou reporte un webinaire moins d'un mois avant la date prévue, elle ne sera pas en mesure d'en réserver un autre pendant 6 mois.